

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chímone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziél, Chímone Ben Messaouda, Aaron Ben Hanna, Audrey Bat Étoile Étoile bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, Chímone Ben Yitshak, Yitshak Ben Mordékhaï, Dov Ben Lévana azriel ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

Les parachyot vayakel et pékoudé relatent la création concrète du michkan. Effectivement, jusqu'ici, nous ne parlions que de la description qu'Hachem faisait à Moshé des plans de fabrication. Mais, une fois le peuple pardonné de la faute du veau d'or, Moshé peut maintenant leur dévoiler les requêtes d'Hakadoch Baroukh Hou pour la création de sa demeure. Comme Hachem le lui a demandé, Moshé nomme Betsalel et Aholiav pour la supervision de l'ensemble des travaux. Ainsi, après les avoir entendues d'Hachem, Moshé, à son tour, réunit le peuple et lui explique ce qu'il a appris et lui demande d'apporter les offrandes qui fourniront les matériaux de fabrication. Devant cette demande, la réaction des bné-Israël fut d'une telle ampleur, que Moshé dut lui-même demander de cesser les apports car la quantité de matériaux nécessaire pour l'ensemble des travaux était plus que dépassée. C'est pourquoi la dernière paracha du livre de chémot quantifie et mesure chaque matériau qui a été utilisé pour le michkan. C'est à Moshé que revint l'assemblage final du michkan, ainsi que le droit d'officier durant les jours d'inauguration du michkan et d'intronisation d'Aaron et ses fils dans la fonction de Cohanim.

Dans le chapitre 35 de Chémot, la torah dit :

א / וַיִּקְהַל מֹשֶׁה, אֶת-כָּל-עַדְת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל--וַיֹּאמֶר:
אֲלֵהֶם: אֵלֶּה, הַדְּבָרִים, אֲשֶׁר-צִוָּה יְהוָה, לַעֲשׂוֹת אִתְּם
1/ Moshé convoqua toute la communauté des bné-Israël et leur dit: "Voici les choses qu'Hachem a ordonné d'observer.

ב / שֵׁשֶׁת יָמִים, תַּעֲשֶׂה מְלָאכָה, וּבַיּוֹם הַשְּׁבִיעִי יִהְיֶה:
לְכֶם קֹדֶשׁ שַׁבַּת שַׁבְּתוֹן, לַיהוָה; כָּל-הָעֲשֵׂה בוּ מְלָאכָה,
יּוֹמָת
2/ Pendant six jours on travaillera, mais au septième vous aurez une solennité sainte, un chômage absolu en l'honneur d'Hachem; quiconque travaillera en ce jour sera mis à mort.

ג / לֹא-תִבְעְרוּ אֵשׁ, בְּכֹל מִשְׁבְּתֵיכֶם, בְּיוֹם הַשַּׁבָּת:
3/ Vous ne ferez point de feu dans aucune de vos demeures en ce jour de repos."

L'expression employée dans le deuxième verset est atypique. En effet, le septième jour est ici appelé « chabbat chabbatone » qui pourrait se traduire par le chabbat du chabbat. Cette formulation, bien que connue, surprend dans la mesure où elle est usuellement utilisée pour qualifier le jour de Kippour. Dans toute la torah, lorsque nous parlons du septième jour, seul le mot chabbat apparaît, à l'exception de trois cas, le nôtre, et celui de la paracha précédente (chapitre 31, verset 15) et enfin dans le livre de vayikra (chapitre 23, verset 3). A l'inverse, qu'il s'agisse de la création du monde, où encore des dix commandements, cette expression est absente. Pourquoi cette différence ?

Le **Chout Mayim 'Haïm** rapporte une remarque basée sur les propos de la guémara (bérakhot, page 35b) : « *lorsque les bné-Israël font la volonté d'Hachem, leur travaux sont réalisés par les autres* ». Rappelons que l'astreinte au travail découle de la malédiction prononcée à l'égard d'Adam suite à sa faute.

Jusque là assuré de trouver sa subsistance sans effort dans le jardin d'Eden, Hachem l'exhorte dorénavant à travailler à la sueur de son front. Seulement, nos maîtres dévoilent que se soumettre à la volonté d'Hachem permet de s'extraire de cette sanction et de s'inscrire à nouveau dans le bénéfice de la subsistance sans effort.

Avant d'aller loin dans les propos du **Chout Mayim 'Haïm** il nous faut détailler l'état consistant à ne pas travailler à la sueur de son front. L'idée est simple et profonde à la fois. De nos jours, elle se manifeste par la présence des peuples à même de faire tourner le monde sans nous et donc nous permettant, lorsque nous le méritons, de s'attirer uniquement à accomplir la volonté d'Hachem et également recevoir les moyens de subvenir à nos besoins. Les peuples en question se chargeraient alors de nous faire parvenir de quoi vivre. Cet état des choses est celui dont Adam profitait lors de son séjour au jardin d'Eden. D'où une question évidente : à l'époque, les peuples en question n'existaient pas, qui se chargeait donc de ce travail ?

Le **Chlah Hakadoch** (Asseret maamarot, traité pessa'him, matsah achira 3) rapporte l'avis du **Ramban** (béréchit, chapitre 2, verset 3) comparant

les sept jours de la semaine aux sept millénaires de l'histoire. De fait, les six jours 'hol, profanes, correspondent aux six premiers millénaires tandis que le chabbat, correspond au septième c'est-à-dire le monde futur. Ce format mesure l'expression des forces du mal qui se manifestent dans le cadre de 6. Six jours pour la semaine où l'homme est contraint de vivre dans une sphère matérielle, et six millénaires pour l'histoire, où la présence divine s'efface au profit des forces négatives. Le mal est donc axé sur cette expression, c'est pourquoi, nos sages rapportent que la lettre au milieu de la torah s'avère justement être le « ו – vav » dont la valeur numérique est six. Cette lettre a justement un lien directe avec les forces du mal comme nous allons le voir.

Ce « ו – vav » apparaît dans la parachat chémini (chapitre 11, verset 42) : « *כל הולך על-גֹּחֹן* » *Tout ce qui se traîne sur le ventre* » Comme nous le voyant, le texte fait lui-même référence au serpent, et marque cette lettre dans un format plus insistant.

Un commentaire du **'Hatam Sofer** (torat Moshé, au début de notre paracha) nous met sur une piste intéressante. Il précise qu'initialement, les forces du mal que le serpent symbolise, auraient dû participer à notre pratique de la torah. Il s'agissait alors de leur confier la tâche de nous accompagner et de réaliser tous les besoins matériels, afin que l'homme puisse s'adonner à l'étude et à la pratique des mitsvot dans le jardin d'Éden. Cela nous explique pourquoi le serpent était si ressemblant à l'homme (intelligence, capacité à marcher droit...), car sa fonction résonnait avec la nôtre. En clair, la serpent constituait la moitié de l'accomplissement de la torah. Cependant, lorsqu'il a fait fauter l'homme, il a inséminé son venin sur l'humanité, altérant sa fonction initiale, au point de pénétrer au plus profond d'Adam. Au lieu que ce soit l'homme qui lui accorde sa part de mérite, il a cherché à l'obtenir directement en pénétrant la chair des humains et en profitant directement de leurs actions. Cette effraction brutale dans le domaine d'Adam, contraint ce dernier à devoir extraire la présence étrangère, à supprimer de ses entrailles le mal qui s'est installé. De fait, nous comprenons clairement que le serpent, ou plus précisément les forces négatives, étaient

celles chargées de nous fournir une subsistance lorsque nous étions dans le jardin d'Eden.

Nous pouvons maintenant revenir aux propos du **Chout Mayim 'Haïm** pour en tirer un enseignement extraordinaire.

Comme il l'évoquait, le fait de pratiquer la volonté d'Hachem, permet de sortir de la malédiction et de retourner à l'état avant la faute, n'exigeant plus le travail à la sueur du front et pour lequel, notre travail est réalisé par les autres. De fait, pour les gens évoluant dans cette dimension, il s'avère que toute la semaine, ils ne « travaillent » pas et vivent déjà le degré du chabbat ! C'est donc pourquoi, pour ces personnes, lorsqu'arrive le samedi, il s'agit d'un chabbat cumul, d'un chabbat qui s'installe sur le chabbat de la semaine, d'où l'expression « chabbat chabbatone ». Par contre, pour ceux ne pouvant bénéficier d'un tel niveau, les jours de semaines sont normaux et de fait, le Samedi est un simple chabbat, d'où la présence de deux types de mentions dans la torah.

C'est justement ici qu'une idée remarquable ressort. Si le fait que nos travaux soient réalisés par d'autres peut déjà se voir attribuer le titre de chabbat, à quoi correspond alors l'état nommé « chabbat chabbatone » ?

A cela, nous pouvons peut-être apporté une réponse basée à nouveau sur les propos du **'Hatam Sofer** (torat moshé sur notre passage). Ce dernier rapporte trois événements, où il semblerait que Moshé ait réalisé des travaux interdits durant chabbat. Le premier concerne le jour de sa mort, sur lequel le midrach (dévarim rabba, chapitre 9, paragraphe 9) rapporte que Moshé a rédigé 13 copies du sefer torah. Or d'après certains, il s'agissait d'un chabbat, jour il est interdit d'écrire, semblant indiquer que Moshé ait transgressé ('has véchalom). De même, durant les jours d'inauguration du michkan où Moshé était chargé de monter et démonter quotidiennement l'édifice, et ce même le jour du chabbat, chose normalement interdite ! Enfin, le dernier cas est celui de la construction de la ménorah qui s'est faite un jour de chabbat.

Dans tous ces cas, Moshé n'avait pas légalement le droit d'agir et de transgresser. Comment se fait-il

alors qu'il ait pu faire ces trois travaux ?

Pour comprendre, il faut se rendre à l'évidence: la réalisation de ces trois œuvres était naturellement impossible. Reprenons dans l'ordre. La rédaction d'un sefer torah prend plusieurs mois aux meilleurs sofrim et Moshé est parvenu à en rédiger 13 en un seul jour. De même, les éléments du michkan sont physiquement impossible à porter pour un seul homme, tout Moshé soit-il. Et enfin, la confection de la ménorah dépasse l'entendement humain comme l'attestent nos maîtres. C'est pourquoi, dans tous ces cas nos sages dévoilent ce qu'il s'est passé.

Commençons par le michkan. **Rachi** rapporte (chémot, chapitre 39, verset 33) : « *Ils apportèrent le tabernacle... Parce qu'ils n'étaient pas capables de le monter. Et comme Moshé n'avait exécuté aucun travail dans la fabrication du tabernacle, Hakadoch Baroukh Hou lui a conféré l'honneur de le monter. Aucun homme au monde n'aurait été capable de le faire, étant donné le poids des planches, que nul n'aurait pu dresser. Cela, Moshé l'a fait. Moshé avait dit à Hakadoch Baroukh Hou : " Comment pourrait-on le monter de la main d'un homme ? " Hachem lui a répondu : " Charge-t-en de ta propre main, et ce sera comme si c'est toi qui le montais ! " En fait, il s'est monté et dressé de lui-même, comme il est écrit : " ... fut dressé le tabernacle " »*

La même démarche est rapportée pour la ménorah par **Rachi** (chémot, chapitre 25, verset 31) : « *Sera faite la menorah : D'elle-même. Comme Moshé éprouvait des difficultés, Hakadoch Baroukh Hou lui a dit : " Jette au feu le bloc de métal, et elle se fera d'elle-même ! " C'est pourquoi il n'est pas écrit : " tu feras " »*

Enfin, le **'Hatam Sofer** dévoile que l'écriture des 13 sifré torah s'est également faite par l'entremise d'Hachem et se sont écrits d'eux-mêmes.

Ainsi, Moshé n'a jamais transgressé le chabbat, puisque l'ensemble des œuvres qui le concerne ont été réalisées par le Maître du monde. À ce titre, nous comprenons peut-être ce que signifie la dimension du « chabbat chabbatone ». Si le chabbat standard correspond à la réalisation de nos travaux par

le biais des autres, ou plus précisément des forces du mal, le chabbat ultime consiste à ce que nos tâches soient réalisées par la main d'Hachem Lui-même !

Qu'est-ce que cela signifie ?

Il ne s'agit évidemment pas de rabaisser Hachem et de le lui accorder le titre de serviteur de Son propre peuple. Cela serait absurde. Seulement, nous traitons ici d'une dimension absolue dans laquelle nous comprenons ce qui se passe en permanence sans être capable de le comprendre ni de le ressentir : tout provient de la main d'Hachem même lorsque nous ne le voyons pas ! Lorsque nous travaillons à la sueur de notre front pour obtenir notre pain, c'est en fait Hachem qui se cache et nous l'offre. Lorsque d'autres se manifestent pour nous apporter soutien, c'est à

nouveau Dieu qui se déguise. Lorsque nous parvenons au niveau du « chabbat chabbatone », alors notre père ne se cache plus, il se dévoile et nous permet de constater de visu qu'Il est le seul à agir !

En ces temps de crise, où toutes les valeurs s'effondrent, la main jadis invisible d'Hachem commence à se dévoiler, et même les nations ne peuvent que s'en remettre à Lui. Combien à fortiori, nous, Son peuple, devons renforcer nos efforts, augmenter nos prières et notre étude pour que rapidement, Il vienne nous libérer, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

=====
=====
=====
**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr .
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !